



HAL
open science

La croissance économique en Algérie : Où sont les blocages ?

Abdelatif Kerzabi

► **To cite this version:**

| Abdelatif Kerzabi. La croissance économique en Algérie : Où sont les blocages ?. 2020. hal-02546403

HAL Id: hal-02546403

<https://hal.science/hal-02546403>

Preprint submitted on 17 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La croissance économique en Algérie : Où sont les blocages

Abdelatif KERZABI*

A suivre les fondateurs de l'économie (A. Smith, D. Ricardo), la rente n'est pas une création nouvelle de valeur. La rente est imputable aux facultés productives et impérissables des agents naturels et à leur rareté. Elle s'applique à toutes les dotations en ressources naturelles. De ce fait, la rente est une catégorie de la répartition dont l'appropriation est liée aux rapports de propriété sur une ressource naturelle. Cela explique l'opposition au cours du 18^e siècle entre la bourgeoisie industrielle et la classe des propriétaires fonciers. Il fallait libérer l'accumulation du capital par la «déliégitimation» des classes sociales prédatrices qui se reproduisaient par la rente. L'économie politique est née pour délégitimer le revenu des couches sociales jugées prédatrices et parasitaires.

En Algérie, la rente provient de l'écart entre le coût d'extraction des hydrocarbures et leur valeur sur le marché mondial. C'est un don de la nature que l'Etat au nom de la collectivité nationale, utilise à des fins de répartition. La redistribution de cette rente par l'Etat passe par les dépenses publiques (salaires, subventions, soutien des prix, infrastructures, logements....).

Ainsi, cette rente fut mobilisée dès les années 2000 pour soutenir la relance économique. Trois programmes d'investissements publics furent lancés

Les enveloppes financières dégagées pour ces deux programmes sont de 7 Milliards de Dollars (525 Milliards de DA) pour le premier et de 55 Milliards de Dollars (4200 Milliards de DA) pour le second soit une croissance de presque 800%. L'ambition du premier programme est l'atténuation des «effets pervers d'une crise profonde et de créer les conditions propices à une authentique stratégie de développement durable.

En 2009, le gouvernement algérien présente un troisième plan de relance dans un contexte international difficile marqué par la crise financière et économique de 2007/2008, crise qui a touché presque toutes les économies et a plongé le monde dans une longue récession. Pendant, que plusieurs pays opéraient des restrictions budgétaires sévères, l'Algérie lançait, pour 2010-2014, son troisième programme quinquennal. Ambitieux par ses objectifs,

important par les moyens financiers mobilisés, ce programme se veut être le prolongement des deux précédents programmes de relance (2001-2009). Doté d'une enveloppe globale de 21 124 milliards de dinars soit 286 milliards de dollars US.

A la fin de l'année 2014, le niveau de financement public avoisinera les 700 Milliards de dollars. Ce financement est justifié (Y. Benabdellah, 2008) par :

- La capacité de financement exceptionnelle de l'Etat
- Le peu d'engagement du secteur privé et
- La reconstruction d'un consensus social mis à mal par les deux décennies passées.

L'Algérie a enregistré les taux d'investissement parmi les plus élevés au monde, soit plus de 30 % du PIB. Situation qui fait dire à A. Benachou (2013), ancien ministre des finances que «l'Algérie épargne comme la Chine et investit comme aucun autre pays au monde.....».

Il est clair que ces dépenses ont permis la création de milliers de logements, des écoles, des barrages, des routes, l'adduction en eau potables et l'électrification jusqu'aux zones les plus reculées..... Cependant, ces dépenses qui ont atteint une moyenne de 40% du PIB, n'ont pas permis à l'économie de se diversifier en dépit du discours politique officiel, développé dès la fin de la décennie 1970. La croissance économique n'a pas suivie le même rythme que celui des dépenses publiques. Là, il s'agit de constater que l'importance du volume des dépenses publiques n'a pas eut d'effet sur la croissance économique qui s'est stabilisée autour de 3,5% au moment où des pays tels que le Rwanda (6% en 2016) et l'Ethiopie (7,6% en 2016) affichent des taux nettement supérieurs.

La comparaison du PIB par habitant en Algérie avec celui de quelques pays émergents est significative. Alors que l'Algérie a multiplié son PIB par tête de 12 fois entre 1970 et 2015, la Turquie, la Malaisie et la Corée du Sud l'ont multiplié respectivement par 22, 27 et 97 fois.

Il est frappant de constater que des pays comme la Malaisie et surtout la Corée qui sont partis avec un PIB par tête similaire à celui de l'Algérie puissent en quatre décennies se distinguer par leurs performances. Les pays voisins (Maroc et Tunisie) ont fait preuve d'un plus de dynamisme malgré les faibles ressources dont ils disposent. Ceci pour dire que le discours provocateur de certains de nos dirigeants exprime une méconnaissance totale de la réalité des autres pays.

Notre croissance économique très en deçà de nos capacités est tirée par le secteur pétrolier, le BTP et les services. Le secteur industriel connaît un ralentissement important. La contribution de ce secteur dans le PIB est passée de 16% en 1985 à 5% ces dernières années

d'où la conclusion selon laquelle, les dépenses publiques ont atrophié l'industrie nationale et n'ont pas permis de diversifier l'économie. Situation qui s'est traduite par le recours aux importations qui ont connu un rythme de croissance de 327% entre 2000 et 2015.

Conscients de ces faiblesses, les pouvoirs publics entament une large consultation avec les opérateurs économiques en vue de la mise en place d'une stratégie industrielle. En mai 2006, les pouvoirs publics annoncent un vaste programme d'investissement orienté vers l'industrie. Les secteurs ciblés sont : la sidérurgie, la mécanique, la métallurgie, l'industrie électrique et électronique. Cette nouvelle stratégie est restée sans suite au motif que ce programme n'ayant pas été soumis au conseil du gouvernement.

Sur fond de crise financière internationale, les pouvoirs publics annoncent en 2008 une série de mesures administratives portant modification du régime des investissements. Désormais, les groupes étrangers sont sommés de s'associer avec les investisseurs nationaux et ne peuvent détenir plus de 49% du projet en Algérie. Aussi, tout projet d'investissement étranger doit être financé par le recours au marché financier local pour sa réalisation. Sauf que ces mesures prises au nom de la souveraineté nationale ont attiré des investisseurs étrangers qui se sont localisés dans les secteurs à forte rentabilité et dont les effets structurants sont quasi nuls sur le reste de l'économie. Beaucoup de ces investisseurs à l'instar des entreprises chinoises ont fait appel à la main d'œuvre chinoise, moins couteuse que la main d'œuvre algérienne.

La raison nous dit Benachenhou (2013), est à chercher du côté du dérèglement de l'allocation de la ressource qui «ne va pas là où il faut». Il est clair que les pouvoirs publics ont fait preuve d'une incapacité à transformer la rente pétrolière croissante en richesse.

Cette nature distributive de l'Etat, produit deux effets néfastes : l'un, économique et l'autre, sociopolitique.

1 : Au niveau économique :

La flambée des prix du pétrole au milieu des années 2000 (Les prix du pétrole sont passés de 28,6 Dollars en 2000 à 111,6 Dollars en 2012), a engendré des recettes financières de l'ordre de 750 milliards de Dollars entre 1999 et 2014. Face à cette manne financière, les dépenses publiques ont augmenté de 1178 Milliards de DA en 2000 à 7170 Milliards de DA en 2012, soit une augmentation de plus de 500 %. Mais, la croissance est restée molle, autour de 3,5%. Ces dépenses publiques sans croissance économique conséquente, n'est pas propre à l'économie algérienne. Les pays d'Amérique latine qui se sont basés sur l'exportation des ressources naturelles ont connus la même trajectoire. Le cas du Venezuela conclut C. Furtado

(A. Sid Ahmed, 1998) qui a bénéficié de recettes pétrolières importantes, n'a à aucun lieu donné naissance à une économie capable d'engendrer sa propre croissance. L'État s'appuie sur les recettes pétrolières pour soutenir l'économie même en l'absence d'un important secteur productif local. L'emploi de ces ressources dans les dépenses publiques au détriment des investissements productifs, a provoqué un emballement des importations qui ont alimenté une explosion des activités commerciales et de spéculation. Ce qui compte, c'est la circulation interne des marchandises que le volume des recettes extérieures rend possible grâce aux importations. De ce fait, les agents économiques sont impliqués dans la capture de la rente. En d'autres termes ce n'est pas la production de la richesse qui compte mais la manière de s'approprier une richesse existante qui importe. La compétition sociale ne met pas en œuvre ceux qui produisent une richesse mais ceux qui se font concurrence pour s'accaparer une partie de la rente. La configuration de l'économie rentière, nourrit une circulation interne des ressources qui nie tout effort productif propre. L'objet principal de la compétition en Algérie n'est pas le travail mais la circulation matérielle des ressources.

Le travail au lieu d'être productif de richesses (ressources) devient négoce. Les activités commerciales deviennent plus rentables que l'activité de production. Tout le monde veut devenir revendeur. Cette situation produit un déclassement des statuts sociaux. Vendre un produit importé est socialement plus valorisant qu'enseigner à l'université.

Aussi, l'augmentation des dépenses publiques, produit artificiellement une couche de privilégiés dont la richesse dépend des marchés publics. Cette couche sociale s'est élargie aux importateurs qui bénéficient de la centralisation des autorisations de crédit à l'importation.

L'existence conséquente de ce double monopole (marchés publics et importations) a engendré une bureaucratie étatique qui a pour allié cette couche de privilégiés à qui elle attribue marchés publics et accès aux devises pour l'importation. L'alliance de cette couche sociale avec la bureaucratie bloque l'émergence de toute institution favorable à la croissance économique. Ce qui nous fait dire que dans les modèles de croissance où la rente est totalement appropriée par l'État qui en assure la répartition, les stratégies de développement spécifiques qui en découlent pénalisent le secteur productif et avantage le secteur improductif rentier (A. Sid Ahmed, 2012).

On peut avancer l'idée selon laquelle, la croissance économique est conséquente (A. Sid Ahmed, 2000) de la seule conversion d'un capital financier en «capital physique», avec une production locale dont la viabilité n'est assurée que par l'importation.

2 : Au niveau sociopolitique

L'expérience occidentale nous a appris que la société en arrachant le contrôle des ressources économiques, s'est transformée en société civile autonome du pouvoir central. C'est la société qui crée la richesse nécessaire à sa propre reproduction. Ce qui n'est pas le cas pour la société algérienne. En Algérie, le secteur des hydrocarbures est la principale source de devises. Il engendre des ressources fiscales qui autonomisent les pouvoirs publics par rapport au reste de la société. L'État rentier, n'a pas besoin de taxer sa population, de ce fait, il se dispense de lui rendre compte de ses actes. L'autonomie politique de l'Etat est liée à son autonomie fiscale. La nature distributive de l'Etat nourrie par la rente, empêche l'émergence d'une société civile. Ce n'est pas l'Etat qui a besoin de la société mais, c'est la société qui a besoin de l'Etat. Pour se reproduire la société a besoin des dépenses de l'Etat qui devient un instrument de transformation sociale, de mobilisation politique, de distribution économique. C'est l'Etat qui décide des logements à construire, des emplois à créer, des importations...L'autonomie de l'Etat qui en découle, place les pouvoirs publics dans une situation dominante qui refuse tout contre pouvoir. L'Etat patron suprême, a toujours raison. Il n'a de comptes à rendre à personne. C'est ce qui explique la privatisation de l'autorité publique et l'apparition d'un secteur privé clientéliste dont la reproduction est basée sur le captage des rentes spéculatives. Ainsi l'Etat devient otage des réseaux de clientèles dont l'enrichissement a pour base la proximité de ces réseaux avec les agents de l'Etat, les pratiques frauduleuse et le marché informel.

Nous sommes en présence d'une société dont l'ordre social est caractérisé par «un accès limité» pour reprendre D. North et al (2009) dont les traits sont :

- Des économies avec une croissance lente, vulnérables aux chocs.
- Des régimes politiques sans consentement général de la part des gouvernés.
- Un nombre relativement faible d'organisations.
- Un Etat plus réduit et plus centralisé.
- Une prédominance de relations sociales organisées selon des critères personnels, incluant les privilèges.

Les conflits sociaux qui en résultent, mettent en jeu la souveraineté sur les ressources nationales. Chacune des parties en conflit, veut sa part dans la capture des ressources nationales. Le pouvoir central tient à maintenir son hégémonie dans la redistribution d'une rente non-produite (Hydrocarbures). Les partis politiques revendiquent une place dans cette redistribution, quant à la société elle revendique par la violence une plus grande redistribution en sa faveur. Cette situation détruit le travail en tant que lien social. Cela veut dire que l'enjeu

principal est la répartition des ressources. Sauf, que ces ressources ne sont pas le fruit d'un travail local préalable.

Pour des raisons historiques et idéologiques l'Etat Algérien, est hégémonique et empêche toute velléité d'émancipation de la société civile. C'est l'Etatisme économique nous dit T. Hafsi «et non la menace externe, qui détruit sans relâche les sociétés nouvelles qui sont sorties de la nuit coloniale. Engluées dans leur incapacité à fonctionner, ces sociétés n'ont pas besoin d'ennemi pour les détruire. Elles se détruisent elles-mêmes». En voulant construire une société idéale, les pouvoirs publics en place depuis l'indépendance, ont ôté à la société toute capacité de s'autoproduire.

Notes :

Acemoglu D. et James A. Robinson J., «Prospérité, puissance et pauvreté : Pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres», Markus Haller, 2015

Benabdallah Y., «Le développement des infrastructures en Algérie», <https://www.gate.cnrs.fr/unecaomc08/Communications%20PDF/Texte%20Benabdallah.pdf>

Benachenhou A., «Le système des subventions en Algérie est source d'injustice sociale colossale », <http://maghrebemergent.com/economie/algerie/item/41537-le-systeme-des-subventions-en-algerie-est-source-d-injustice-sociale-colossale-benachenhou.html>

Benachenhou A., «conférence de presse organisée aujourd'hui à Alger par HSCB », Maghreb Emergent du 12 février 2013

Furtado C. , «Théorie du développement économique», Paris, P.U.F., 1970

Hafsi T., «L'Étatisme économique est l'ennemi de la prospérité», Livre blanc. http://defendrelentreprise.typepad.com/files/liv_blanc_hafsi.pdf

L. Addi, « La notion d'autorité politique et l'idéologie étatique », In Cahiers internationaux de Sociologie, vol. XCIV, juin 1993

North D. C., Wallis J. J. et Weingast B. R. (2009), Violence and Social Order: A Conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History, Cambridge University Press, UK and NY.

Ouchichi M., «Etat et marché : Rapports et dynamiques pour les pays maghrébins : Cas de l'Algérie », <http://www.iefpedia.com/france/wp-content/uploads/2009/12/ETAT-ET-MARCHE-RAPPORTS-ET-DYNAMIQUES-POUR-LES-PAYS-MAGHREBINS-CAS-DE-L'ALGERIE---OUCHICHI-Mourad.pdf>

Sid Ahmed A., «Le paradigme rentier en question : l'expérience des pays arabes producteurs de brut. Analyse et éléments de stratégie», Revue Tiers-Monde, tome 41, n°163, 2000)

Sid Ahmed A., «Celso Furtado et le développement à partir de l'exportation des ressources naturelles non renouvelables», Cahiers du Brésil Contemporain, 1998, n° 33-34, p. 83-96